

ETUDE DU SYSTEME INDUSTRIEL  
DE LA COTE D'IVOIRE

---

ASPECTS METHODOLOGIQUES

J. CHEVASSU & A. VALETTE

Avril 1972

ANALYSE DU SYSTEME DE PRODUCTION INDUSTRIELLE.

I/ - ASPECTS THEORIQUES.

L'analyse du système de production industrielle que nous proposons utilisera deux critères de classement des entreprises :

- leur degré d'intégration,
- leur caractère moteur ou induit\*.

A) Classement des entreprises selon leur degré d'intégration.

Les activités industrielles ont un effet différent sur la croissance selon qu'elles sont activités de fabrication ou activités de transformation.

1) - Définition.

a) Les activités de fabrication.

Elles "réalisent des produits complexes par l'utilisation de produits déjà diversifiés et élaborés. Ces activités sont fortement interdépendantes et hiérarchisées ; elles sont caractérisées par une haute technicité". Cette forme d'intégration est donc particulièrement favorable au développement national.

b) Les activités de transformation.

Elles "transforment les ressources linéairement d'amont en aval associant cette transformation avec une combinaison productive pour produire des biens de consommation".

---

\* : Références théoriques :  
"Evolution du système de production industrielle de la région Provence - Côte d'Azur" C.E.R. Université Aix-Marseille.  
"Analyse spatiale des structures industrielles dans la région Provence - Côte d'Azur" C.E.R. Université Aix-Marseille.

"Ces activités constituent un système peu industrialisant dans la mesure où l'allongement du processus de production est limité par la nature du produit".

2) Le cas de la Côte d'Ivoire.

Pour la période récente nous avons tenté une première classification sur ce modèle. Celle-ci ne peut être que sommaire du fait que nous ne disposons pas de tous les renseignements nécessaires. On est contraint de retenir les critères de branches des pays industrialisés.

Les entreprises susceptibles d'être classées parmi les activités de fabrication :

- a) sont peu nombreuses : 15 % des entreprises environ,
- b) sont entraînées par la demande intermédiaire des entreprises ivoiriennes et par la demande finale nationale, mais aucune par la demande extérieure,
- c) fournissent un emploi à moins de 10 % des salariés,
- d) sont récentes : la moitié d'entre elles sont installées en Côte d'Ivoire depuis les cinq dernières années. On est en droit de se demander si le développement antérieur des activités de transformation ne crée pas actuellement les conditions favorables à la naissance de ce type d'industrie.
- e) sont installées à Abidjan.

Toutefois, il est nécessaire de déterminer l'origine des inputs avant de conclure à une forte interdépendance et hiérarchie à l'échelle nationale. Il est possible que les relations interindustrielles pour les entreprises de niveau technique élevé aient lieu en grande majorité à l'extérieur. A partir de quel seuil l'intégration nationale est-elle possible ?

En ce qui concerne les entreprises de transformation, il apparaîtrait que 42 % d'entre elles sont entraînées par la demande extérieure et 58 % par la demande nationale. Toutes les entreprises exportatrices transforment une matière première d'origine nationale.

B) Classement des entreprises selon leur caractère moteur et induit.

a) Les activités motrices.

Ce "sont des activités industrialisantes, c'est-à-dire qu'elles font partie de celles, qui, par leur spécialisation, leur taille ou leur capacité inductrice, sont à même de favoriser la croissance nationale. Elles constituent des unités de production dynamiques et distributrices de revenus".

"Du point de vue régional, on pose que ce sont des activités exportatrices par rapport à la région qui sont inductrices. On trouve dans cette catégorie les activités finales et les intermédiaires motrices\*".

b) Les activités induites.

Contrairement aux précédentes, elles ne se développent qu'à partir d'un certain seuil atteint par des activités motrices importantes ou une demande finale suffisante.

- les activités induites par la demande finale des ménages en biens de consommation sont les activités urbaines. A partir d'un certain niveau d'urbanisation, la demande des ménages devient très importante et entraîne l'installation d'établissements à même de la satisfaire. Il s'agit des industries alimentaires, de l'habillement, de l'ameublement, dont le niveau d'activité est étroitement lié à des variables démographiques.

- les activités induites par les activités motrices de fabrication sont exercées généralement par des entreprises de taille moyenne qui orientent leur spécialisation vers trois directions :

. Elles effectuent des opérations de sous-traitance pour de gros établissements qui ne sont pas organisés pour la production de tel ou tel type de pièce ou de produit.

. Elles répondent à une demande locale insatisfaite pour certains biens de production.

---

\* : "Analyse spatiale des structures industrielles dans la région Provence - Côte d'Azur" C.E.R. Aix en Provence.

. Elles se livrent à des travaux de réparation, d'entretien général, de services divers. Le nombre des entreprises de cette branche augmente avec l'amélioration du tissu industriel.

- les activités intermédiaires à marché régional sont induites à la fois par les activités motrices et par les activités urbaines. Elles se créent dans la mesure où ces activités constituent ensemble un marché suffisant pour qu'une entreprise rentable et concurrentielle puisse s'établir dans le cadre régional".

## II/ - ASPECTS METHODOLOGIQUES.

### A) Cadre général d'étude.

L'analyse spatio-temporelle des structures industrielles doit comprendre :

#### 1) l'étude du marché en fonction du type d'activité :

- On distingue les marchés d'après la localisation de la demande (nationale ou extérieure) et le type d'emploi :

- demande intermédiaire des entreprises,
- demande finale (des ménages, des administrations),
- demande de biens d'équipement.

Le type d'activité correspondant à ces différents marchés peut être :

- l'extraction des ressources,
- les activités intermédiaires (premier stade de transformation, activités indirectement reliées aux matières premières),
- les activités finales.

#### 2) l'étude des relations type de marché - type d'activité en fonction de la localisation.

On postule que la liaison entre les différentes catégories de marchés et d'activités ne sera pas la même selon les types d'armature urbaine.

Pour intégrer la densité du réseau urbain dans notre analyse on tiendra compte des critères caractéristiques du niveau des villes :

- l'importance de leur population,
- la présence d'équipements publics,
- la présence d'activités spécifiquement privées,
- l'armature commerciale.

Pour la Côte d'Ivoire on peut retenir une armature à trois niveaux :

- a) au niveau supérieur : Abidjan, la capitale nationale.
- b) à un niveau intermédiaire : Bouaké, capitale régionale se distingue des autres villes de l'armature urbaine intermédiaire par l'importance de sa population et de son équipement. Les autres villes à vocation régionale sont, en première approximation, Korhogo, Man, Daloa et Gagnoa.
- c) armature urbaine inférieure : L'ensemble des autres villes qui se trouvent sous la dépendance des centres urbains déjà cités.

3) l'étude temporelle des relations type de marché - type d'activité en fonction de la localisation.

Retenant pour hypothèse initiale que certaines activités sont motrices donc antérieures par rapport à d'autres qui sont induites, peut-on distinguer depuis 1960 s'il y a eu une évolution du rapport entre type de marché et type d'activité ?

Le calcul des différents ratios par périodes pluriannuelles permet-il de différencier les phases successives de la croissance industrielle ?

Par exemple, peut-on distinguer les trois phases suivantes :

- 1ère étape : activités exportatrices motrices,
- 2ème étape : activités finales induites,
- 3ème étape : activités intermédiaires à marché régional ou national.

On est ainsi conduit à évaluer l'impact pour la région et pour la nation des activités industrielles dans les catégories suivantes :

MARCHE		Exportation			Marché final			Marché intermédiaireire entreprises		
Etapas		1° éta.	2° éta.	3° éta.	1° éta.	2° éta.	3° éta.	1° éta.	2° éta.	3° éta.
Extraction	Armat. urb. supér.									
	Armat. urb. intermé.									
	Armat. urb. infér.									
1ère stade transforma.	Armat. urb. supér.									
	Armat. urb. intermé.									
	Armat. urb. infér.									
2° stade transforma.	Armat. urb. supér.									
	Armat. urb. intermé.									
	Armat. urb. infér.									
Activités non-reliées matières 1ères	Armat. urb. supér.									
	Armat. urb. intermé.									
	Armat. urb. infér.									
Marché final	Armat. urb. supér.									
	Armat. urb. intermé.									
	Armat. urb. infér.									

B) Méthodes d'enquêtes.

Ces distinctions entre activités de fabrication et de transformation, entre activités motrices et activités induites, entre activités à marché final et intermédiaires à marché national ne sont pas immédiates. Elles ne peuvent être établies que par la connaissance précise du fonctionnement des entreprises.

Une enquête est nécessaire pour établir la répartition des ventes et la provenance des achats.

1) Destination des outputs par entreprise.

Une première approche auprès des chefs d'entreprise aura pour but de répartir les ventes en fonction :

- du lieu de destination : centre urbain lui-même, zone rurale environnante (cadre géographique du département) reste du territoire, extérieur.
- du type d'agent destinataire : Extérieur, ménages, administrations et entreprises.

De ce point de vue l'entreprise peut écouler sa production directement auprès des commerces, elle en ignore ainsi la destination finale. Pour une grande partie des produits la détermination de l'agent demandeur est facilement saisissable. Pour d'autres produits il sera nécessaire de procéder à une enquête auprès des entreprises commerciales pour suivre les différents circuits.

L'analyse dynamique consistera à suivre les modifications au cours des phases de la croissance des divers marchés à partir des informations fournies par les entreprises, des questionnaires disponibles au Ministère du Plan, du commerce extérieur par produit. Ceci implique que parallèlement soit menée une étude par le géographe sur l'évolution des ventes des produits industriels des grandes maisons de commerce<sup>\*</sup>.

---

\* : que ces produits soient importés ou fabriqués localement. Il s'agit de préciser dans quelle mesure une demande finale des ménages localisée a suscité des activités industrielles nouvelles.



On aura ainsi pour les années retenues le tableau n° I.

2) L'origine des inputs par entreprises : leurs effets moteurs et induits.

a) L'origine des consommations intermédiaires de produits industriels et leur pouvoir d'intégration.

C'est à partir de cette analyse que l'on pourra obtenir une classification entre activités de fabrication et de transformation.

On établira par enquête auprès des entreprises le tableau n° II.



TABLEAU N° II

NATURE DES PRODUITS		Quantité	Valeur	ORIGINE DES ACHATS			OBSERVATIONS
				Où ?	A qui ?	Depuis quand ?	
Année :							
N° branche	Produits						
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

La provenance des achats peut avoir varié depuis la création de l'entreprise, d'où la nécessité de préciser les modifications intervenues dans la provenance des produits.

Exemple : l'usine de conserve d'ananas importait les boîtes de conserves vides d'Europe jusqu'à la création d'une usine en Côte d'Ivoire liée au développement du marché de l'ananas.

Dans la majorité des cas, l'évolution du volume et de la valeur des inputs ne nécessite pas d'enquête particulière : leur analyse rétrospective peut être effectuée à partir des fichiers industriels du Ministère du Plan.

Certaines industries de transformation de produits agricoles ont un effet inducteur sur la production agricole. C'est ainsi que les conserveries d'ananas permettent le développement de cette culture d'où un fort effet d'induction. Par contre une usine de transformation du café ou du cacao n'a aucun effet sur le volume de la production agricole. Dans le 1er cas l'industrie est motrice dans le second elle est induite.

b) Origine des autres achats des entreprises.

Ceux-ci se composent :

1) des dépenses d'investissement.

Une enquête auprès des entreprises est nécessaire pour établir les deux tableaux suivants :

INVESTISSEMENTS BRUTS ANNUELS.

	Initial	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	TOTAL
Frais d'établi.														
Terrains														
Construction														
Matériel fixe d'exploitation														
Outillage														
Matériel roulant														
Mobilier														
Autres														
TOTAL														
Amortissements														

TABLEAU N° IV

Immobilisations en 1971.

	B R U T E S				Amortisse.	Nettes
	Totales	Importées	C.I.	Local		
Frais d'établis .						
Terrains						
Constructions						
Matériel fixe d'exploitation						
Outillage						
Matériel roulant						
Mobilier						
Autres						
TOTAL						

2) des dépenses courantes autres que les achats de produits destinés à la production.

En procédant de la même manière que pour la détermination des achats destinés à la production on tracera la courbe de demande du secteur industriel :

- par type d'entreprise,
- pour l'ensemble des entreprises.

On aura respectivement : (Tableau n° V).

-les achats aux entreprises publiques (électricité, eau, poste, chemin de fer ...

L'analyse effectuée par LIERDEMAN sur la répartition chronologique des investissements publics devrait permettre d'observer s'il existe des corrélations entre l'industrialisation et la politique d'investissements publics et Quel a été le facteur moteur.

- les achats à d'autres entreprises :

- a) entreprises industrielles (du bâtiment, des travaux de réparation, d'entretien général),
- b) entreprises de transport,
- c) services divers.

Il serait nécessaire que le géographe procède à une étude parallèle de l'évolution du transport et des services.

TABLEAU N° V

Nature des biens et services	Quantité	Valeur	ORIGINE DES ACHATS			O B S E R V A T I O N S
			Où ?	A qui ?	Depuis quand ?	
1) <u>Achats entreprises publiques</u>						
22 Electricité						
22 Eau						
24 P.T.T.						
25 R.A.N.						
2) <u>Achats produits pétroliers</u>						
- Hydrocarbures gazeux						
- Lubrifiants						
- Carburants						
- Autres produits pétroliers						
3) <u>Achats à d'autres entreprises</u>						
a) Entretien						
23 Bâtiments						
20 Equipements machines						
19 Matériel roulant						
b) Transport						
24 Approvisionnement *						
24 Livraison						
24 Personnel						
c) Services						
26 Publicité						
26 Honoraires						

\* : Déjà inclus dans la valeur rendue usine au tableau des achats



TABLEAU V (suite)

Nature des biens et services	Quantité	Valeur	ORIGINE DES ACHATS			O B S E R V A T I O N S
			Où ?	A qui ?	Depuis quand ?	
26 Frais siège étranger						
25 Loyers pour bâtim. indus						
24 Frais déplacements						
26 Conseil administratif						
- Ristournes/Ventes						
26 Redevances, Brevets						
26 Frais reception						
Assurance						
- Assurances du personnel (autre que CCPFCI)						
- Autres assurances						
Frais financiers						
4) <u>Commerce</u>						
21 Fourniture de bureau						
21 Abonnements documenta.						
- Autres						

## II° - PARTIE

### ELEMENTS POUR LE CHOIX D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS.

#### I/ - ELEMENTS POUR UNE POLITIQUE DE LOCALISATION.

##### 1) Les raisons de la localisation actuelle.

Du point de vue de l'entrepreneur, "la localisation la plus avantageuse est celle pour laquelle la somme des coûts de production et de distribution est à son niveau minimum"\*.

Ces coûts sont dépendants de l'origine et de la destination des produits par rapport au lieu d'implantation des entreprises. Ils correspondent au "coût du transfert" qui englobe le coût du transport et de nombreux frais annexes parmi lesquels le "prix du temps", fonction de la durée du transport qui rend certains produits difficilement transportables, les frais de manutention, les risques divers.

De même, selon le lieu géographique d'implantation on peut avoir un coût différentiel des salaires.

A partir des classifications retenues, on pourra examiner par type d'industrie les conséquences d'une localisation à Abidjan ou dans les différents pôles de développement envisageables, en mesurant le coût des facteurs liés aux flux de distribution et d'approvisionnement :

- importation des matières premières,
- matière première locale, régionale ou nationale,
- intensité des relations interindustrielles,
- exportation de produits finis,
- localisation de la demande finale des ménages ou des administrations.

---

\* : D. L'HUILLIER, "Le coût du transport"  
Editions Cujas.

Pour certaines entreprises l'influence du coût ne paraîtra pas évidente. Une enquête auprès des chefs d'entreprise est donc nécessaire pour préciser les raisons qui ont été déterminantes dans le choix de la localisation.

On établira les tableaux suivants :

TABLEAU N° VI

Motifs du choix de la Côte d'Ivoire.

	Contrainte	Avantage déterminant	Avantage secondaire	Inconvénient
<u>I/- RAISONS D'ORDRE GENERAL.</u>				
1- Stabilité politique				
2- Libéralisme économique affirmé				
3- Effort de promotion industrielle				
4- Agréments du pays				
5-				
<u>II/- RAISONS D'ORDRE ECONOMI.</u>				
6- Proximité des matières premières				
7- Main d'œuvre bon marché				
8- Croissance du marché ivoirien				
9- Situation centrale dans le marché Ouest-Afric.				
10- Conservation d'un marché déjà acquis sur le plan commercial				
11- Dynamisme d'Abidjan				
12- Nécessité d'un grand port				
13- Code des investissements				
14- Politique douanière				
15- Politique sociétés commerciales				
16-				

Seriez-vous installé en Côte d'Ivoire s'il n'y avait eu de Code des Investissements : Oui, Non.

TABLEAU VII

Raisons de la localisation actuelle dans la C.I.

	Contrainte	Avantage déterminant	Avantage secondaire	Inconvénient
<u>I/- RAISONS D'ORDRE GENERAL</u>				
1- Agréments d'Abidjan	.....	.....	.....	.....
2- Présence de l'Université	.....	.....	.....	.....
3- Locaux disponibles	.....	.....	.....	.....
4- Aéroport	.....	.....	.....	.....
<u>II/- RAISONS D'ORDRE ECONOMIQUE</u>				
5- Matières premières	.....	.....	.....	.....
6- Eau	.....	.....	.....	.....
7- Electricité	.....	.....	.....	.....
8- Main d'œuvre abondante	.....	.....	.....	.....
9- Main d'œuvre plus qualifiée	.....	.....	.....	.....
10- Coût de la Main d'œuvre	.....	.....	.....	.....
11- Proximité des maisons de gros	.....	.....	.....	.....
12- Marché urbain des consommateurs	.....	.....	.....	.....
13- Proximité des autres entreprises clientes	.....	.....	.....	.....
14- Services techniques	.....	.....	.....	.....
15- Services financiers	.....	.....	.....	.....
16- Administration (Ministère)	.....	.....	.....	.....
17- Port	.....	.....	.....	.....
18- Voie ferrée	.....	.....	.....	.....
19- P.T.T.	.....	.....	.....	.....

2) Mesure de quelques avantages liés à la localisation.

Il conviendrait de calculer le coût des avantages à accorder aux entreprises cas par cas et de mesurer globalement les économies et les déséconomies externes qu'une politique de délocalisation entraînerait.

Une telle étude est très générale puisqu'elle nécessite la prise en compte de tous les phénomènes d'urbanisation. Dans le cadre de l'étude du secteur industriel il ne peut donc être question de mesurer l'ensemble des effets structurants et destructurants. On se bornera aux seuls effets sur la croissance liés directement au système de production industrielle.

a) les effets liés aux relations inter-industrielles.

Nous avons vu que, théoriquement, le taux de croissance du secteur industriel est fonction du degré d'intégration et de la création d'industries motrices.

L'analyse des relations inter-industrielles par type d'industrie à chaque niveau de l'armature urbaine permettra de procéder à une double classification ordinaire en fonction du :

- degré d'intégration (densité des relations inter-industrielles),
- rôle moteur (capacité à induire de nouvelles activités).

On aura ainsi le tableau suivant :

TABLEAU VIII

TYPE D'INDUSTRIES	DEGRE D'INTEGRATION			POUVOIR MOTEUR		
	Exportat.	Marché intermédi.	Marché final	Exportat.	Marché intermédi.	Marché final
Armature urbaine supérieure						
Armature urbaine moyenne						
Armature urbaine inférieure						

Pour les industries "foot loose", c'est-à-dire celles dont la mobilité permet d'envisager un choix dans la localisation on pourra procéder à une première sélection d'après le tableau précédent. Mais une telle délocalisation entraînera certaines conséquences :

- sur le coût de l'infrastructure et des services publics,
- sur les activités induites.

b) Le coût de l'infrastructure et des services publics.

Le niveau d'équipement en infrastructures et en services publics ainsi que leur degré d'utilisation, sont différents à chaque niveau d'armature urbaine.

Après avoir calculé ces différences, on mesurera par type d'industrie :

- le coût d'aménagement des terrains,
- les dépenses d'énergie,
- l'utilisation des voies de communication.

On pourra plus difficilement tenter une mesure comparative des charges pour la collectivité selon les niveaux de localisation des divers types d'industries.

c) Les activités induites par la distribution des salaires de l'industrie.

L'enquête effectuée par la SEMA sur Abidjan en 1963 ainsi que les enquêtes régionales fournissent la structure socio-professionnelle et les structures de consommation correspondantes.

Une enquête réalisée par l'ONFP fournit la structure socio-professionnelle en 1971. (cf. tableau n° IX).

Nous avons envisagé de procéder à une enquête sur les budgets familiaux des salariés pour suivre la modification de la demande de biens et services. Cette étude s'avère impossible faute de temps et de moyens. Aussi devons-nous conserver la structure de consommation de 1965 par tranche de revenus.

Effectif 1/1/1971 : Total ..... Permanents ..... Saisonniers .....

Masse salariale 1970 : Ivoiriens ..... Africains non ivoiriens .....

Non africains ..... Total .....

Participation de l'Etat au capital : Oui - Non .....

Charges sociales :

Etat main d'œuvre : 1/1/1971 :

TABLEAU N° IX

CATEGORIE	NATIONALITE						SEXE		SALAIRE TOTAL MENSUEL					
	1	2	3	4	5	Total	M	F	1	2	3	4	5	Total
1 !Personnel !direction														
2 !Cadre et !Techniciens														
3 !Maîtrise														
4 !Employés !qualifiés														
5 !Employés !non qualifiés														
6 !Ouvriers !qualifiés														
7 !Ouvriers !spécialisés														
8 !Manœuvres														
9 !Apprentis														
T O T A L														



Au cours de la période on pourra suivre l'évolution du niveau de qualification des salariés et du niveau d'ivoirisation.

De ce point de vue les renseignements disponibles auprès de la D.D.I. depuis 1967 fournissent des données sur l'emploi et les salaires. (Tableaux n° X et XI).

TABLEAU N° XAspects sociaux

EMPLOIS	1967	1968	1969	1970	1971
Africains					
Expatriés					
TOTAL DES SALAIRES					
Cadres ivoiriens					

TABLEAU N° XI

Millions F. CFA

SALAIRES	1967	1968	1969	1970	1971
Salaires versés aux Africains					
Salaires versés aux Expatriés					
Total des salaires versés					
Salaire moyen des africains F.CFA					
Salaire moyen des expatriés F.CFA					

Questionnaire D.D.I.

L'analyse des structures de consommation permettra de saisir les effets induits par la masse salariale sur :

- le volume des biens importés,
- le volume des biens fabriqués localement,
- le volume des transferts (Européens, Africains non ivoiriens).

L'évolution des structures salariales par type d'industrie devrait permettre de déterminer les effets d'un projet sur la répartition des revenus et par suite sur les activités urbaines, les activités rurales et la balance des paiements.

d) Coût de la vie et charges de main d'œuvre.

La concentration de l'activité économique à Abidjan fait monter les prix fonciers et les frais de transport. La résidence dans un tel centre entraîne des dépenses supplémentaires à la charge de l'entreprise pour le logement et le transport.

Par niveau d'armature urbaine il est donc nécessaire de comparer pour des types d'industries identiques les gratifications et indemnités diverses non comprises dans les salaires.

TABLEAU N° XII

CHARGES	Africains	Non africains
Logement		
Véhicule		
Personnel maison		
Electricité, Eau		
Autres		
T O T A L		

Le ravitaillement des ménages est également à considérer, en raison des zones de drainage des produits vivriers et des produits manufacturés.

Des différences dans le coût de la vie peuvent entraîner des différences de salaires. A qualification identique on comparera les coûts des charges salariales pour les entreprises selon leur localisation.

## II/ - QUELQUES ELEMENTS DE LA CROISSANCE INDUSTRIELLE DANS LE TEMPS.

Pour que le taux de croissance industrielle puisse se maintenir à un niveau élevé au cours des prochaines années il faut tenir compte des relations entre le type d'industrie et :

- l'accumulation du capital,
- les ressources de l'Etat,
- la balance des paiements.

### 1) L'accumulation du capital.

Par type d'industrie on analysera :

a) le capital initial en fonction de son origine :

- nom des actionnaires,
- nationalité des actionnaires,
- montant du capital,
- origine du capital.

Certaines industries nécessitent un investissement initial très élevé, actuellement hors de portée des entrepreneurs nationaux.

Cette accumulation du capital a un effet immédiat bénéfique sur la balance des paiements par les entrées de capitaux ; elle peut à long terme entraîner un renversement.

b) le capital initial peut avoir des effets induits par la création de nouvelles activités.

Un investissement industriel peut se traduire par des reinvestissements dans d'autres types d'activités industrielles, commerciales, de services ou de transport.

Pour saisir cette intégration verticale on demandera aux chefs d'entreprises le lieu et les activités de leurs établissements en Côte d'Ivoire avec leur date de création et le capital réinvesti.

c) la formation brute de capital fixe peut se traduire par des investissements cumulés plus ou moins importants selon le type d'industries.

En effet, certaines industries peuvent éprouver des difficultés en face de la concurrence nationale ou étrangère qui constituent un frein à une politique de réinvestissement. Ces industries seront tentées d'amortir rapidement leur capital et de rapatrier leurs capitaux.

On recherchera donc :

- les investissements annuels cumulés,
- les amortissements annuels pratiqués,
- les provisions,
- les reports à nouveau,
- les réserves,
- le résultat au bilan.

## 2) Les ressources de l'Etat.

Un code des investissements particulièrement favorable aux entreprises privées étrangères est l'un des principaux facteurs qui ont contribué à la croissance industrielle de la Côte d'Ivoire.

Le régime fiscal du code des investissements se traduit par une perte de recettes fiscales qui porte principalement sur :

- a) les droits d'entrée,
- b) les droits de sortie,
- c) les B.I.C. (impôt sur les bénéficiaires industriels et commerciaux),
- d) les patentes.

L'effet direct de telles exonérations peut se traduire par la création d'activités qui sans cela ne se seraient pas implantées en Côte d'Ivoire. Il est donc nécessaire de mesurer quel a été le rôle du Code des Investissements dans les décisions d'investir en Côte d'Ivoire.

Le calcul des exonérations peut déjà faire apparaître si certains types d'industries bénéficient plus que d'autres des avantages fiscaux. Ces industries sont-elles les plus industrialisantes, les plus facilement délocalisables ?

Normalement, les exonérations ne portent que sur une durée de 5 et 10 ans. En fait, certaines industries s'avèrent incapables de survivre au delà de cette durée sans reconduction de l'aide de l'Etat.

Au cours des dernières années, nous calculerons les exonérations dont ont bénéficié les différents types d'industries.

Leur capacité de survie n'est pas forcément identique à cause de l'évolution de certains facteurs :

- le prix ou la qualité des produits finis ne sont pas toujours compétitifs sur le marché national ou d'exportation,
- le marché de certains produits est insuffisant d'où une surcapacité de production chronique,
- les industries de transformation de matières premières se heurtent à la concurrence de produits synthétiques de substitution.

L'analyse de ces différents facteurs devrait permettre de faire porter le choix sur les catégories d'industries qui exigeront le moins d'aide de la part de l'Etat.

Cependant, cette aide ne se traduit pas uniquement par une perte au niveau des recettes budgétaires. Elle peut être compensée par des entrées fiscales supplémentaires. Celles-ci sont de divers ordres :

- F.N.I. (Fond national d'investissement),
- Impôts, taxes et charges diverses.

Par ailleurs, la participation de l'Etat par l'intermédiaire de la SONAFI, qui tend vers une ivoirisation des capitaux est-elle différente selon les types d'industries ?

### 3) La balance des paiements.

L'aide accordée par l'Etat, si elle se traduit dans une première phase par une perte de ressources fiscales, exerce des effets positifs et négatifs sur la balance des paiements qui peuvent être déterminants pour l'avenir du développement de la Côte d'Ivoire.

Parmi les effets négatifs par type d'industrie on relèvera :

- les sorties de capitaux des entreprises, qui sont très difficilement mesurables<sup>\*</sup>. Nous nous limiterons à l'examen des éléments significatifs des variations des bilans au cours des dernières années ;

- les rapatriements des expatriés qui ne peuvent être estimés que d'après des normes moyennes.

Parmi les effets positifs on cherchera à mesurer :

- la valorisation des exportations liée à la transformation locale des produits ;

- la diminution des importations entraînée par le développement des productions locales.

---

\* : A. SCHWARTZ. "Etude de Comptabilité Nationale. Les opérations financières des Entreprises en Côte d'Ivoire sur la période 1963-1965".

## C O N C L U S I O N

L'étude du secteur industriel que nous nous proposons d'effectuer comportera les quatre points suivants :

1) Une analyse de l'évolution du système de production industrielle.

Par type d'activités industrielles (activités exportatrices motrices, activités finales induites, activités intermédiaires à marché régional ou national) on déterminera l'évolution au cours des dernières années des structures industrielles. L'évolution du chiffre d'affaires, de l'investissement, de la valeur ajoutée et de l'emploi permet-elle de distinguer des phases successives de la croissance industrielle ?

Quel a été le degré de concentration par niveau d'armature urbaine au cours des différentes phases ?

2) Une analyse spatiale des structures industrielles.

L'étude du système de production industrielle par type d'activités significatives du point de vue de la croissance économique nous conduit à regrouper les entreprises selon certaines classifications :

- a) Degré d'intégration : activités de fabrication et activités de transformation,
- b) Caractère moteur ou induit,
- c) Stades de transformation,
- d) Marché : exportation, final, intermédiaire.

A l'intérieur de ces catégories on mesurera le degré d'intégration au niveau des relations intersectorielles et spatiales par l'intermédiaire d'une ventilation des inputs et des outputs par origine et par destination.



3) Une étude des facteurs de la localisation.

D'après la théorie économique la localisation des activités industrielles est dépendante "des coûts de transfert". Ceux-ci sont mesurés par le calcul des coûts de transport et des frais annexes selon le lieu d'implantation des industries par rapport aux sources d'approvisionnement et aux marchés.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire les équipements publics et privés indispensables au fonctionnement normal des entreprises sont très inégalement concentrés à l'intérieur du territoire national. Cette concentration résulte-t-elle de la logique interne de la croissance industrielle ou aurait-elle pu être atténuée par une politique adéquate ?

Quelles sont pour l'avenir les conditions indispensables à mettre en œuvre pour agir sur la localisation des industries ?

4) Une étude des contraintes liées à la croissance industrielle dans le temps.

L'évolution du secteur industriel est soumise à certaines contraintes qui ne sont pas forcément identiques pour tous les types d'activités :

- l'accumulation du capital à l'échelle nationale est dépendante des conditions de rentabilité des différentes catégories d'industries qui influent sur leur capacité de reinvestissement,

- les avantages accordés aux entreprises par l'intermédiaire du code des investissements peuvent avoir des effets différents au niveau des recettes budgétaires selon que l'entreprise est "capital using" ou "capital saving", selon son taux d'intégration nationale,

- les effets sur la balance des paiements au niveau des transferts de capitaux et des mouvements de produits engagent l'avenir du développement économique de la Côte d'Ivoire.

En résumé, l'analyse des effets induits sur la croissance par type d'industrie et les contraintes économiques qui leur sont liées devrait permettre de porter un jugement sur l'intérêt des différents types d'activités industrielles.